



Formation professionnelle & Taxe d'apprentissage 2018

Entreprises de **Moins de 11 salariés** (salaires 2017)

BORDEREAU UNIQUE



Depuis le 1^{er} janvier 2016 et conformément à la loi, AGEFOS PME simplifie le versement de vos contributions avec ce bordereau unique :

- ▶ Formation professionnelle
- ▶ Taxe d'apprentissage
- ▶ Congé Individuel de Formation

DÉCLAREZ & PAYEZ EN LIGNE

agelinkContrib.agefos-pme.com

agelink
CONTRIB'

Si paiement par chèque, renvoyez-le accompagné du présent bordereau.

VOTRE CABINET COMPTABLE (à compléter)

N° SIRET :

Raison sociale :

Adresse :

CP : Ville :

Contact :

Courriel :

Téléphone :

VOTRE ENTREPRISE (à compléter ou modifier)

N° SIRET (siège social) :

N° adhérent AGEFOS PME :

Contact :

Courriel :

Téléphone :

VOS INFORMATIONS (à compléter ou modifier)

Code NAF/APE :

Convention collective IDCC :

Activité principale :

Masse Salariale (selon N4DS/DSN au 31/12/17) **MS** = ,00 €

Dont

Masse Salariale CDD (selon N4DS/DSN au 31/12/17) **MS CDD** = ,00 €

Année de franchissement du seuil de 11 salariés :

Effectif annuel moyen : (selon N4DS/DSN au 31/12/17)

Total = Femmes + Hommes + Apprentis

Effectif annuel moyen CDD : (selon N4DS/DSN au 31/12/17)

Total = Femmes + Hommes

CALCUL DE VOS CONTRIBUTIONS FORMATION

A Contribution légale

MS x 0,55 % =

B Contribution conventionnelle

MS X X X X X X , X X

C Congé Individuel de Formation CDD

MS CDD x 1 % =

D Total HT (A + B + C) =

E Non assujetti TVA cochez ici TVA 0 % =

F Total Formation (D+E) =

G Dialogue social

X X X X X X , X X

CALCUL DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

AGEFOS PME, collecteur agréé de votre taxe d'apprentissage depuis le 01/01/2016

Si **MS** ≤ 106 579 € et accueil d'apprenti(s) en 2017, vous n'êtes pas redevable de cette taxe. Si non assujetti, cochez ici

Taxe brute **MS** x 0,68 % =

Déductions D3 (informations au verso) =

Total Apprentissage (H-I) =

Si présence d'apprenti(s) au 31/12/2017, complétez le document au verso

Référence traitement :

CONTRIBUTIONS FORMATION + TAXE D'APPRENTISSAGE

Règlement à AGEFOS PME (F + G + J) = €

Banque et n° chèque

Signature & cachet de l'entreprise

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales d'adhésion, disponibles sur agefos-pme.com

Date et nom :



Adresse retour

AGEFOS PME ANTILLES-GUYANE COLLECTE -11
1 AVENUE GUSTAVE CHARLERY ROUTE DE MONTABO
IMMEUBLE FAIC - 97300 CAYENNE



APPRENTIS : VERSEMENTS AUX CFA D'ACCUEIL

Si vous avez d'autres apprentis, joignez une liste complémentaire et cochez ici

Au 31/12/2017, votre entreprise emploie un/des apprenti(s). Veuillez renseigner le tableau ci-dessous et joindre le/les contrat(s) d'apprentissage.

Apprenti(e) 1

Nom et Prénom(s)	Début de Contrat	Fin de Contrat
	J J M M A A	J J M M A A
N° UAI	Nom et adresse complète du CFA	
Intitulé du diplôme	Libellé de la formation	

Apprenti(e) 2

Nom et Prénom(s)	Début de Contrat	Fin de Contrat
	J J M M A A	J J M M A A
N° UAI	Nom et adresse complète du CFA	
Intitulé du diplôme	Libellé de la formation	

Apprenti(e) 3

Nom et Prénom(s)	Début de Contrat	Fin de Contrat
	J J M M A A	J J M M A A
N° UAI	Nom et adresse complète du CFA	
Intitulé du diplôme	Libellé de la formation	

Apprenti(e) 4

Nom et Prénom(s)	Début de Contrat	Fin de Contrat
	J J M M A A	J J M M A A
N° UAI	Nom et adresse complète du CFA	
Intitulé du diplôme	Libellé de la formation	

DÉDUCTIONS À APPLIQUER hors Alsace-Moselle (Reportez D3 en I au recto)

FRAIS DE STAGE DE FORMATION INITIALE*

Catégorie A
(Niveaux 5-4-3)

jours
x 25 €

Catégorie B
(Niveaux 2-1)

jours
x 36 €

€ +

€

Le total des déductions
est plafonné à
3 % de la taxe brute
(case H au recto)

DÉDUCTIONS À APPLIQUER

Montant à reporter en case I au recto

= € D3

*Joindre les justificatifs

REVERSEMENTS DEMANDÉS

Si vous avez d'autres reversements, joignez une liste complémentaire et cochez ici

	N° UAI	Nom et adresse complète de l'établissement	Catégorie(s)	Montant ou %
E 1				
E 2				

En pratique

- 1 Remplissez le bordereau en vous aidant de la notice jointe
- 2 Etablissez votre chèque à l'ordre d'AGEFOS PME
- 3 Joignez tous les justificatifs demandés (contrats d'apprentissage, conventions de stage)
- 4 Retournez vos documents avec votre chèque à l'adresse ci-dessous :

Contributions à verser
**Avant le
1^{er} Mars
2018**

**AGEFOS PME ANTILLES-GUYANE - COLLECTE -11
1 AVENUE GUSTAVE CHARLERY ROUTE DE MONTABO
IMMEUBLE FAIC - 97300 CAYENNE**

Des questions ?

Nos conseillers à votre écoute

0 800 589 589

Service & appel
gratuits

Conditions générales d'adhésion disponibles → agefos-pme.com

Les informations au titre du questionnaire au recto sont une obligation légale. Le défaut de réponse entraîne l'incapacité pour AGEFOS PME d'exercer la mission que lui a confiée l'entreprise. Ces informations nominatives sont exploitées exclusivement par AGEFOS PME et ses partenaires institutionnels. Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi peut être exercé auprès d'AGEFOS PME en application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et libertés ». AGEFOS PME Siège national, sis 187 quai de Valmy 75010 PARIS - tél. : 01 44 90 46 46 - www.agefos-pme.com - Siret n° 301 761 987 00330 - code NAF 9499Z, Fonds d'assurance formation des salariés des petites et moyennes entreprises agréé par arrêté ministériel du 24.01.1973 modifié le 16.12.2016, et habilité à collecter la taxe d'apprentissage par arrêté du 23.11.2015 modifié le 22.12.2016.